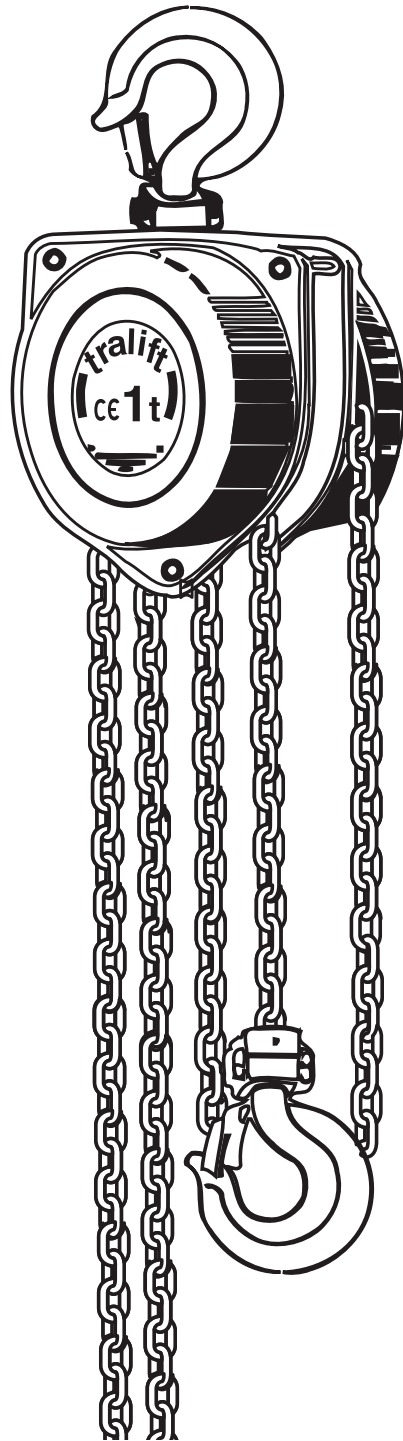


tralift™

2006/42/CE

palan manuel à chaîne
manual lever chain hoist
handkettingtakel
flaschenzüge



Français

English

Nederlands

Deutsch

FR

Instructions d'emploi et d'entretien
Traduction de notice originale

GB

Operation and maintenance
manual
Original manual

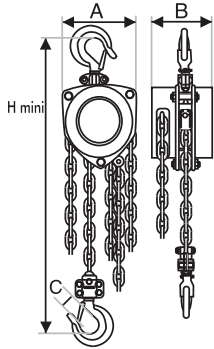
NL

Handleiding voor gebruik en onderhoud
Vertaling van de oorspronkelijke
handleiding

DE

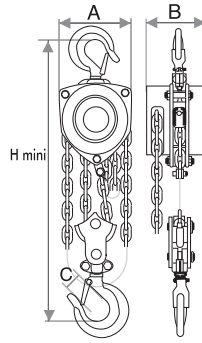
Gebrauchs- und Wartungsanleitung
Übersetzung der Originalanleitung

Spécifications:
Technische gegevens:

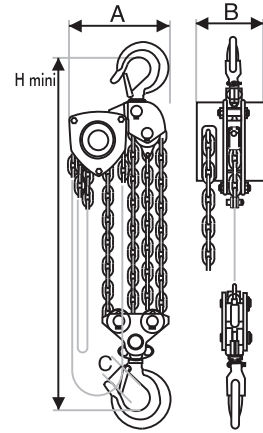


CMU 0,25 t à 2 t
WLL 0,25 t to 2 t
WLL 0,25 t tot 2 t
Tragfähigkeit 0,25 t bis 2 t

Specifications:
Technische Daten:



CMU 2 t à 5 t
WLL 2 t to 5 t
WLL 2 t tot 5 t
Tragfähigkeit 2 t bis 5 t



CMU 10 t
WLL 10 t
WLL 10 t
Tragfähigkeit 10 t

CMU kg	Nombre de brins	Effort sur chaîne de manœuvre (daN/kg)	Chaîne de levage (mm)	Chaîne de manœuvre (mm)	Poids palan levée 3 m (kg)	Poids chaîne** suppl. par m (kg)	Dimensions			
WLL kg	No. of falls	Hand maxi load (daN/kg)	Load chain (mm)	Hand chain (mm)	Hoist weight + chain (kg)	Weight of chain** suppl. by m (kg)	Dimensions			
WLL kg	Aantal parten	Kracht op bedieningsketting (daN/kg)	Hijs ketting (mm)	Bedieningsketting (mm)	Gewicht takel hijshoogte (kg)	Gewicht ketting** extra per m (kg)	Afmetingen			
Tragfähigkeit (kg)	Anzahl Lastkettenstränge	Handkettenzug unter Vollast (daN/kg)	Lastkette (mm)	Handkette (mm)	Gewicht incl. Kette für 3 m Normalhub (kg)	Gewicht je m** Merhub (kg)	Abmessungen			
							A (mm)	B (mm)	C (mm)	H mini (mm)
250	1	11	4 x 12	2,4 x 14	4	0,54	100	110	15,5	230
500	1	21	5 x 15	5 x 24	9	1,5	132	112	23	340
1000	1	34	6 x 18	5 x 24	12	1,7	156	134	27	390
1500	1	38	8 x 24	5 x 24	19	2,3	196	150	31	470
2000	2	36	6 x 18	5 x 24	18	2,5	156	134	35	530
2000	1	40	8 x 24	5 x 24	20	2,3	229	155	35	605
3000	2	42	8 x 24	5 x 24	28	3,7	196	150	39	630
5000	2	45	10 x 30	5 x 24	41	5,3	229	171	45	730
10.000	4	47	10 x 30	5 x 24	79	9,7	395	171	57	920
20.000*	8	50	10 x 30	5 x 24	178	19,4	642	200	75	1050

* Modèle sur demande

* Model available on special order

* Model op aanvraag

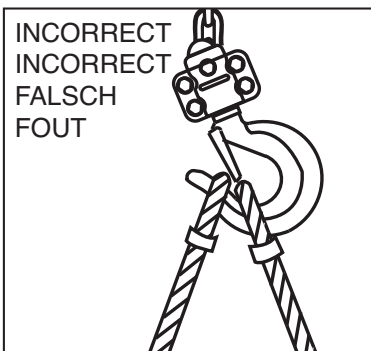
* Auf Anfrage

** Poids incluant chaînes de levage et de manœuvre

** Weight of load chain and hand chain

** Gewicht van hijsketting en bedieningskettings

** Gewicht von Last- und Handkette

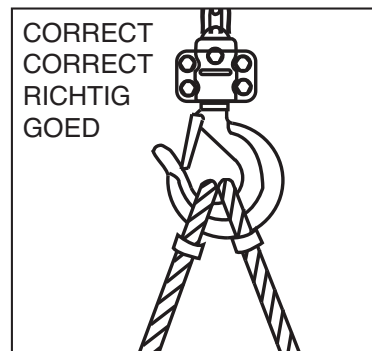


Position incorrecte
Dangereux

Incorrect set up
Dangerous

Gefährliche
Position

Verkeerde positie
Gevaarlijk



Position correcte

Correct set up

Richtige position

Juiste positie

SOMMAIRE

- Consignes prioritaires
- 1. Description du palan
- 2. Mise en service

- 3. Manœuvre
- 4. Mise hors service et stockage
- 5. Chaîne de levage
- 6. Entretien

CONSIGNES PRIORITAIRES

1. Avant d'installer et d'utiliser cet appareil, il est indispensable, pour sa sécurité d'emploi et son efficacité, de prendre connaissance de la présente notice et de se conformer à ses prescriptions. Un exemplaire de cette notice doit être conservé à disposition de tout opérateur. Des exemplaires supplémentaires peuvent être fournis sur demande.
2. Ne pas utiliser cet appareil si l'une des plaques fixées sur l'appareil, ou si l'une des inscriptions y figurant, comme indiqué à la fin du présent manuel, n'est plus présente ou lisible. Des plaques identiques peuvent être fournies sur demande qui doivent être fixées avant de continuer l'utilisation de l'appareil.
3. Assurez-vous que toute personne à qui vous confiez l'utilisation de cet appareil en connaît le maniement et est apte à assumer les exigences de sécurité que ce maniement exige pour l'emploi concerné. La présente notice doit être mise à sa disposition.
4. La mise en oeuvre de cet appareil doit être conforme à la réglementation et aux normes de sécurité applicables concernant l'installation, l'utilisation, la maintenance et le contrôle des appareils de levage de matériel.
5. Pour tout usage professionnel, cet appareil, doit être placé sous la responsabilité d'une personne connaissant la réglementation applicable, et ayant autorité pour en assurer l'application si elle n'en est pas l'opérateur.
6. Toute personne utilisant cet appareil pour la première fois doit vérifier, hors risque, avant d'y appliquer la charge, et sur une faible hauteur de levage, qu'elle en a compris toutes les conditions de sécurité et d'efficacité de son maniement.
7. La mise en place et la mise en fonctionnement de cet appareil doivent être effectuées dans des conditions assurant la sécurité de l'installateur conformément à la réglementation applicable à sa catégorie.
8. Avant chaque utilisation de l'appareil, vérifier qu'il est en bon état apparent, ainsi que les accessoires utilisés avec l'appareil.
9. Tractel® exclut sa responsabilité pour le fonctionnement de cet appareil dans une configuration de montage non décrite dans la présente notice.
10. L'appareil doit être suspendu verticalement à un point d'amarrage et à une structure suffisamment résistants pour supporter la charge maximum d'utilisation indiquée sur la présente notice. En cas d'utilisation de plusieurs appareils, la résistance de la structure doit être fonction du nombre d'appareils, suivant leur charge maximale d'utilisation.
11. La chaîne de levage fait partie intégrante de l'appareil et ne doit être ni démontée, ni réparée, ni modifiée en dehors du contrôle de Tractel®. Tout démontage ou modification de la chaîne de levage hors du contrôle de Tractel® exclut la responsabilité de Tractel® pour les suites de cette intervention.
12. Le bon état de la chaîne est une condition essentielle de sécurité et de bon fonctionnement de l'appareil. Le contrôle du bon état de la chaîne doit être effectué à chaque utilisation comme indiqué au chapitre « chaîne ». Tout appareil dont la chaîne présente des signes de détérioration doit être retiré d'utilisation et retourné à Tractel® pour contrôle et remise en état.
13. Toute modification de l'appareil hors du contrôle de Tractel®, ou suppression de pièce en faisant partie exonèrent Tractel® de sa responsabilité.
14. Cet appareil manuel ne doit jamais être motorisé.
15. L'utilisateur doit s'assurer en cours d'utilisation que la chaîne est constamment tendue par la charge, et particulièrement que celle-ci n'est pas neutralisée temporairement par un obstacle en descente, ce qui pourrait entraîner un risque de rupture de la chaîne lorsque la charge se libère de son obstacle.
16. Il est interdit d'utiliser cet appareil pour le levage ou le déplacement de personnes.
17. Toute opération de démontage de cet appareil non décrite dans cette notice, ou toute réparation effectuée hors du contrôle de Tractel® exonèrent Tractel® de sa responsabilité, spécialement en cas de remplacement de pièces d'origine par des pièces d'une autre provenance.
18. Cet appareil ne doit jamais être utilisé pour des opérations autres que celles décrites dans cette notice. Il ne doit jamais être utilisé pour une charge supérieure à la charge maximale d'utilisation indiquée sur l'appareil. Il ne doit jamais être utilisé en atmosphère explosive.
19. Ne jamais stationner ou circuler sous la charge. Signaler et interdire l'accès à la zone située sous la charge.
20. Lorsqu'une charge doit être soulevée par plusieurs appareils, l'installation de ceux-ci doit être précédée d'une étude technique par un technicien compétent, puis conduite conformément à cette étude, notamment pour assurer la répartition constante de la charge dans des conditions convenables. Tractel® exclut toute responsabilité pour le cas où l'appareil Tractel® serait utilisé en combinaison avec d'autres appareils de levage d'autre origine.
21. Cet appareil de levage doit être utilisé exclusivement en levage vertical et jamais en levage oblique ni en traction.
22. Le contrôle permanent du bon état apparent de l'appareil et son bon entretien font partie des mesures nécessaires à sa sécurité d'emploi. L'appareil doit être vérifié périodiquement par un réparateur agréé Tractel® comme indiqué dans cette notice.
23. Quand l'appareil n'est pas utilisé, il doit être placé hors d'atteinte de personnes non autorisées à l'utiliser.
24. En cas d'arrêt définitif d'utilisation, mettre l'appareil au rebut dans des conditions interdisant son utilisation. Respecter la réglementation sur la protection de l'environnement.

IMPORTANT : Pour tout usage professionnel, spécialement si vous devez confier cet appareil à un personnel salarié ou assimilé, conformez vous à la réglementation du travail applicable au montage, à la maintenance et à l'utilisation de ce matériel, notamment concernant les vérifications exigées : vérification à la première mise en service par l'utilisateur, vérifications périodiques et après démontage ou réparation.

1. DESCRIPTION DU PALAN

Le tralift™ est un palan à chaîne manuel pouvant être utilisé suspendu à un point fixe ou à un chariot mobile. (Des informations sur ces chariots porte-palans peuvent être obtenues sur simple demande à TRACTEL®). Intégrant un réducteur à deux étages, le palan manuel tralift™ a été conçu pour une efficacité de travail optimum, en étant léger et ne nécessitant qu'une hauteur perdue réduite.

Le tralift™ est livré équipé d'une chaîne de levage ISO/80 permettant une hauteur de levage de 3 m en standard. Un limiteur de charge peut être fourni en option sur demande.

2. MISE EN SERVICE

Avant la mise en oeuvre du palan tralift™, contrôler les points suivants:

- 2.1. Vérifier que le palan est en bon état apparent.
- 2.2. Vérifier que le palan a la capacité nécessaire pour l'utilisation envisagée.
- 2.3. Lorsqu'un palan utilise une chaîne à plusieurs brins, s'assurer qu'ils ne sont pas emmêlés.
- 2.4. Vérifier que la chaîne de levage est correctement montée, avec les soudures vers l'extérieur de la poulie du palan, en particulier pour une hauteur de levage autre que 3 m.
- 2.5. S'assurer que le point d'accrochage du palan peut supporter la charge en toute sécurité.

Une fois toutes ces vérifications effectuées, et le palan installé, suivre la procédure suivante avant de commencer à travailler :

- 2.6. Vérifier que le palan est correctement suspendu à son point d'accrochage et que le linguet de sécurité du crochet est bien fermé.
- 2.7. Vérifier que la chaîne de levage n'a pas subi de torsion à la mise en place.
- 2.8. Sans charge, vérifier les fonctions "Montée" et "Descente".
- 2.9. En cas d'utilisation d'un chariot porte-palan avec avance par poussée, vérifier, sans charge, que le chariot se déplace aisément. Dans le cas d'un chariot avec avance par chaîne de manoeuvre, vérifier, sans charge, la direction du déplacement du chariot.

ATTENTION : L'utilisateur veillera :

Au bon état des crochets et des linguets de sécurité.

A ce que l'accessoire d'amarrage de la charge porte à fond de crochet et n'empêche pas la fermeture du linguet de sécurité (voir figure).

Au libre alignement de la charge de l'appareil et du point d'amarrage de l'appareil.

3. MANŒUVRE

Le palan tralift™ est actionné au moyen d'une chaîne de manoeuvre, tirée par l'opérateur pour lever ou descendre la charge, qui y est appliquée. L'opérateur se plaçant face à la poulie de manoeuvre, le levage ou la descente s'obtiennent de la façon suivante:

- 3.1. Pour lever, tirer sur le brin de droite.
- 3.2. Pour descendre, tirer sur le brin de gauche.

Il n'est pas recommandé de manoeuvrer cette chaîne à grande vitesse, en raison des à-coups pouvant survenir en levant ou en descendant la charge. Il convient plutôt de tirer la chaîne de manoeuvre de façon régulière, pour éviter un balancement de la charge.

4. MISE HORS SERVICE ET STOCKAGE

Lors de la dépose du palan, s'assurer qu'aucune charge n'y est appliquée et que la chaîne de levage a un mou suffisant pour dégager la charge du crochet.

Il est recommandé de stocker le palan en position suspendue, pour éviter d'emmêler la chaîne. Le lieu de stockage doit être sec et à l'abri des intempéries. Avant le stockage, brosser la chaîne et lubrifiez-la à l'huile de machine.

5. CHAÎNE DE LEVAGE

Il est primordial, pour la sécurité du palan, de n'utiliser que de la chaîne de levage aux dimensions adéquates selon ISO grade 80, DIN 5684 grade 8 ou équivalents.

Le bon état de la chaîne de levage est une garantie pour la sécurité et le fonctionnement du palan. Il est indispensable de veiller constamment au bon état de la chaîne, de la nettoyer et de la lubrifier régulièrement à l'huile de machine.

La chaîne de levage doit être examinée quotidiennement par du personnel compétent, pendant l'utilisation de l'appareil.

Ne pas exposer la chaîne à des températures excessives, à des matières abrasives ou chimiques.

Le remplacement de la chaîne de levage ne doit être réalisé que par une personne compétente. Une attention particulière, pour la position du moufle et pour la position des soudures des maillons, sera apportée au cours du remplacement de la chaîne de levage.

6. ENTRETIEN

Le palan tralift™ ne nécessite pas l'intervention d'un spécialiste pour son entretien.

Périodiquement, et particulièrement après un usage intensif, lubrifier les parties mécaniques. Les disques de frein ne doivent jamais recevoir de lubrifiant mais être conservés propres et secs.

Entretien chaînes de levage et de manoeuvre en les nettoyant et en les lubrifiant régulièrement.

Vérifier à chaque utilisation le bon état et la fermeture totale du linguet du crochet de charge et du crochet de suspension.

En cas de dommages, retourner le palan à l'atelier de réparations agréé par TRACTEL®. Périodiquement, au moins une fois l'an, et selon la réglementation européenne de sécurité, le palan doit être contrôlé et testé en charge par du personnel de maintenance agréé.